

Déclaration SNES-FSU CAPA des professeurs certifiés du 15 mars 2018

La méthode Macron qui consiste à retenir les informations tout en imposant un calendrier très resserré, interdisant ainsi toute concertation, est mise en œuvre avec application par le Ministre Blanquer. Ainsi les projets de décret et d'arrêtés relatifs au bac ont été communiqués aux organisations syndicales à la veille des instances supposées amender et poser un avis sur ces textes.

Les projets renvoient l'organisation de la plupart des épreuves du baccalauréat au local et à des épreuves de contrôle en cours de formation faisant fi de la désorganisation qui en résultera et de l'alourdissement de la charge de travail des personnels qui devront les mettre en œuvre. De plus, le ministère prive les enseignants de la maîtrise de l'évaluation de ces épreuves en prévoyant de laisser le dernier mot au chef d'établissement ! Les lycéens seront ainsi soumis à une évaluation permanente en classe de première et de terminale au mépris de la qualité des apprentissages. Combien d'heures de cours seront ainsi perdues ? Pour quel bénéfice pour les élèves ?

Le projet consacre aussi de fait la réduction de l'offre de formation au lycée tant dans la voie générale que dans la voie technologique qui sort laminée de ce projet. Les parcours des lycéens, leur formation en seront-ils améliorés ? Non, car ils risquent d'être confrontés à des contenus de formation appauvris et peu cohérents. Ils devront opérer des choix précoces qui auront des incidences fortes sur leur cursus, y compris sur leur accès à l'enseignement supérieur. Mais ce n'est visiblement pas la préoccupation du ministre qui fige les coefficients des épreuves et leurs durées sans discussion, refusant ainsi toute réflexion sur les contenus disciplinaires et la forme que pourraient prendre leurs évaluations. Les silences du ministre sur les horaires à effectifs réduits sont aussi lourds de sens, mais la suppression de 2600 postes de stagiaires laisse peu de doutes sur ses objectifs.

Avec cette réforme du bac, liée à celle de l'accès à l'université Parcoursup, le gouvernement entend mettre fin à des décennies de démocratisation scolaire durant lesquelles le bac constituait une référence commune qui ouvrait l'accès aux études universitaires de son choix. C'est une perspective que nous n'acceptons pas.

Par ailleurs, une vaste entreprise de démolition des services publics, de paupérisation des fonctionnaires et de dénaturation de leurs missions est en cours sous couvert d'entrée dans le « nouveau monde », alors que la modernité appellerait au contraire le développement du commun pour répondre aux grands défis de notre époque. Le « statut », des cheminots ou des fonctionnaires, est actuellement dans le viseur, or il est avant tout une garantie pour le citoyen d'un service public impartial car ses agents sont au service de l'intérêt général et non de tel ou tel intérêt particulier.

Le Gouvernement Macron a bien l'intention de s'en prendre aux fonctionnaires et aux garanties collectives. Mesures pour baisser les salaires nets des agents publics, stigmatisation des personnels avec le jour de carence, mépris pour les conditions de travail : en moins d'un an, le gouvernement a fait pleuvoir sur les fonctionnaires une avalanche de mauvais coups. C'est désormais aux fondements mêmes du statut qu'il s'attaque. Abandon de missions, 120 000 suppressions d'emplois en 5 ans, rémunérations individualisées, recours accru aux contractuels, remise en cause des instances de dialogue social (CT, CHSCT, commissions paritaires) sont au programme. La réforme des retraites, annoncée pour 2019, vise à défaire un système solidaire déjà fortement dégradé par les réformes précédentes.

Il y a urgence à enrayer la machine, c'est pourquoi le SNES, avec sa fédération la FSU, appelle l'ensemble des personnels à se mettre en grève le 22 mars pour un Service Public d'Education ambitieux pour tous les jeunes et pour tous ses personnels, au service de l'intérêt général.